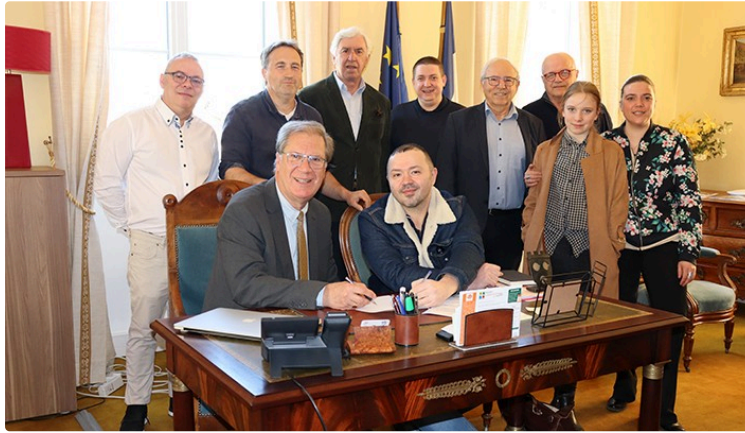


Nouveau comité des fêtes après la parenthèse OMA



Nouveau comité des fêtes après la parenthèse OMA

Un nouveau comité des fêtes à Mirande

Mardi 28 mars, la Mairie de Mirande a reçu les membres du bureau du nouveau comité des fêtes pour la présentation de leurs projets 2023 et la réalisation d'une convention, leur laissant ainsi la place dans l'organisation des animations menées en 2022 par la Mairie.

Après la dissolution de l'OMA en 2021, la municipalité de Mirande avait repris l'organisation de plusieurs festivités traditionnelles : Pâques, Terrasses en fête devenues Mirande en fête, Halloween, et Noël. L'année 2022 fut donc riche en célébrations que ce soit par la diversité, la qualité ou le nombre d'événements grâce au travail commun des nombreuses associations de la ville et des agents municipaux. Finalement, en fin d'année, la Mairie décidait de se retirer pour laisser la place au tissu associatif. Elle revenait ainsi à son rôle premier de coordinatrice afin d'assurer une proposition festive efficace et homogène.

Toutefois, en janvier 2023, un nouveau comité des fêtes a vu le jour garantissant ainsi la reprise des animations organisées l'an passé par la ville.

Lors de la rencontre du 28 mars, Patrick FANTON, Maire de Mirande, Monsieur Jean-François DARROUX, premier adjoint, Monsieur Alain IGLESIAS, adjoint délégué, et Messieurs Bernard DOREY et Christophe PUGNETTI, conseillers municipaux, ont ensemble reçu les membres du bureau afin de découvrir leurs projets 2023. Une convention d'objectifs a ensuite été préparée pour déterminer les engagements réciproques de la ville et de l'association sur les animations reprises. Elle sera proposée au prochain Conseil Municipal.

Le nouveau comité des fêtes a fait la proposition de fêtes respectueuses des traditions, tout en apportant de la nouveauté et des actions intergénérationnelles. Une section jeunesse a d'ailleurs été mise en place avec des collégiens pour leur donner le goût du bénévolat.

Leur premier défi sera donc l'organisation des fêtes de Pâques avec notamment la fête du tourteau prévue le 10 avril : concours, tombola, dégustation gratuite, animation musicale et dansante avec les « Lous Mirandes » et des musiciens de talent, etc... Les activités se dérouleront au Clos du 88e et dans la toute nouvelle rue de l'Évêché rénovée, laissant ainsi le champ libre à la fête foraine, présente du 5 au 10 avril.